

■ **Bugnon Pharma S.A.**, à Neuchâtel, rue des Epancheurs 11. Nouvelle société anonyme. Statuts du 12.05.2004. But: exploitation de pharmacies; exploiter la fabrication et le commerce de produits pharmaceutiques, de produits vétérinaires, ainsi que de produits relevant de la para pharmacie, de la droguerie, de l'hygiène, des cosmétiques et de la parfumerie. Capital-actions: CHF 245'000, entièrement libéré, divisé en 2'450 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Apports en nature et reprise de biens: les actifs et passifs, au sens de l'article 181 CO, de la société en nom collectif exploitée jusqu'ici sous la raison de commerce 'Alexandre et Taraneh Bugnon Pharmaciens', à Neuchâtel, selon bilan au 31.12.2003, présentant un actif de CHF 863'005.01, un passif envers les tiers de CHF 596'288.86, une provision de CHF 20'000, soit un actif net de CHF 246'716.15, montant imputé sur le capital-actions à concurrence de CHF 245'000, en échange de 2'450 actions de CHF 100; l'apporteur restant créancier de la société à concurrence de CHF 1'716.15. Convocations et communications aux actionnaires: lettre recommandée aux adresses inscrites sur le registre des actions. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration d'un ou plusieurs membres: Bugnon Alexandre Claude, président, et Bugnon Taraneh, secrétaire, tous deux de Bullet, à Neuchâtel, lesquels signent collectivement à deux. Réviseur: Fiduciaire Daniel Jaggi S.A., à Neuchâtel.

Journal no 1212 du 13.05.2004
(02269080 / CH-645.4.097.053-6)